



DÉPARTEMENT  
DU  
VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SARCELLES

CANTON  
DE  
DOMONT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2025 -26

# MAIRIE DE BOUFFÉMONT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219500915-20250818-DM\_2025-26-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/08/2025

Publication : 26/08/2025

## DÉCISION DU MAIRE

### PORTANT DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA CAPV POUR REALISATION DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE AU COMPLEXE JEAN BAPTISTE CLEMENT

N° 2025-26

Le Maire de Bouffémont, Michel LACOUX,

Vu la délibération n° 2020-30 en date du 15 décembre 2022 relative aux délégations accordées au Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux d'éclairage visant au passage à l'éclairage LED du terrain de tennis extérieur et du terrain de football dans un but de modernisation et d'économies d'énergie.

Considérant que le montant total du projet est de 35.952,65 € HT soit 43.143,18 TTC,

Considérant qu'une demande subvention est déposée en parallèle auprès du Conseil départemental du Val d'Oise, au titre du fonds d'aide concernant les équipements sportifs à hauteur de 15% du montant HT du projet soit 5.392,90 €,

#### DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** de solliciter l'attribution d'un fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée pour un montant de 14.974,28€ (représentant 49% du reste à charge du projet après subvention du Département).

**ARTICLE 2 :** La ville prendra en charge sur ses fonds propres le solde non financé par les demandes.

**ARTICLE 3 :** La présente décision du Maire est susceptible de faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait à Bouffémont, le 18 août 2025

Acte rendu exécutoire suite à dépôt  
en sous-préfecture le :  
et publication ou notification le :

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Maire empêché,  
Par délégation, le 1<sup>er</sup> Adjoint

Guillaume POISSON

